

A la fin de 1876, il y avait 74 criminels, 69 hommes et 5 femmes ; et 88 prisonniers, dont 71 hommes et 17 femmes, faisant un total de 162.

La moyenne du nombre des criminels et des prisonniers ordinaires, en 1876, a été de 133, c'est-à-dire 64 criminels et 69 prisonniers ordinaires.

La moyenne du coût par tête pour l'année a été \$177.83, le total des dépenses d'entretien ayant été \$21,709.63.

Quant aux prisonniers ordinaires, que l'on aurait jamais dû laisser en compagnie des criminels, les statistiques suivantes récemment préparées pour répondre aux questions que vous avez faites sur le sujet, indiqueront leur nombre et ce qu'ils ont coûté à la Puissance depuis la Confédération. Le total des moyennes annuelles de prisonniers ordinaires, depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 31 décembre 1876, a été de 631.

La moyenne annuelle a été 74,—et la moyenne du coût par tête \$185.02.

Le coût total de l'entretien des prisonniers ordinaires depuis la date de la Confédération jusqu'au 31 ultimo, a été de \$116,750.34.

L'encombrement de prisonniers ordinaires dans ce pénitencier est une question que vous avez eu sous considération, depuis quelque temps, et cela me fait espérer que l'on fera quelque chose pour détruire cet inconvénient qui a été le plus grand obstacle possible à la bonne administration de l'établissement. Sans le moindre doute le préfet éprouve de grandes difficultés à garder ces deux classes de prisonniers sans aucun moyen de les tenir séparément ou de les soumettre aux règles et à la discipline que leur condition relative exige.

Le revenu de 1876 a été moins élevé que celui de 1875. Cela est dû à la crise commerciale et à la grande réduction du prix des articles fabriqués que le préfet a été obligé de faire afin de faire face à la forte et active concurrence des manufacturiers américains sur le marché.

Bien que le profit qui découle des industries ne soit pas considérable, on ne peut oublier les avantages qu'ils procurent en donnant de l'emploi aux prisonniers. Sans ces industries je ne vois pas comment on pourrait employer les prisonniers.

Afin d'empêcher un grand nombre d'être oisifs, je priai le préfet, lorsque j'étais à St. Jean, en août dernier, de travailler les carrières afin d'occuper les prisonniers à ces travaux et à casser la pierre. On fit ces travaux aussi longtemps que le temps le permit.

Trois évasions ont eu lieu, principalement à cause du mauvais état du mur d'enceinte. Il est possible que la négligence ou le relâchement aient eu quelque chose à faire avec ces évasions, mais une enquête sérieuse dans chaque cas n'a fait retomber la culpabilité sur aucun des officiers. Considérant les arrangements très-défectueux du pénitencier et de ses alentours, rien moins qu'une vigilance constante et de l'activité de la part des officiers chargés de la garde des prisonniers, ont pu prévenir un grand nombre d'évasions.

En deux occasions, on fit des dépenses considérables pour poursuivre les criminels, l'été dernier. Je pense que les dépenses étaient trop élevées pour les moyens ordinaires de reprendre les fugitifs, et vous avez partagé cette opinion. Conséquemment on a donné instruction au préfet d'éviter des dépenses de cette nature à l'avenir. Une recherche active et immédiate dans le voisinage du pénitencier, une annonce du signalement dans les journaux de la localité, le paiement d'une juste récompense pour l'arrestation et le retour des criminels au pénitencier suffisent.

Malgré l'encombrement de la prison les détenus ont été en très bonne santé.

On a nommé une garde extra, en août dernier, à cause de l'augmentation du nombre des prisonniers.

PÉNITENCIER DE HALIFAX.

Ce pénitencier continue d'être administré d'une manière qui m'a entièrement satisfait. Le nouveau préfet, M. Flinn, a rempli ses devoirs avec prudence, zèle et efficacité. Les officiers sous son contrôle sont assidus, énergiques et très compétents.